

**Partie XII :
Présentation
des méthodes
utilisées et des
difficultés
éventuelles
rencontrées**

TABLE DES MATIÈRES

Partie XII : Présentation des méthodes utilisées et des difficultés éventuelles rencontrées.....	1
Table des matières	3
1 Généralités.....	4
2 Le recueil des données environnementales.....	5
2.1 Rappel sur le choix des périmètres d'analyse.....	5
2.2 Analyse de l'état initial	5
3 Bibliographie	8
3.1 Sites internet consultés	8
3.2 Documents réglementaires.....	8
3.3 Ouvrages et études.....	9
3.3.1 Études de définition de l'UIOM.....	9
3.3.2 Études de définition du projet.....	9
3.3.3 Études de caractérisation de l'environnement	9
4 Analyse des méthodes pour évaluer les effets du projet	12
4.1 Choix des périmètres d'étude pour l'évaluation des effets.....	12
4.2 Méthode d'analyse concernant les effets/impacts	12
4.3 Méthode d'analyse concernant les effets cumulés	14
5 Difficultés rencontrées.....	16
5.1 Lors de l'analyse de l'état initial.....	16
5.2 Lors de l'analyse des effets et mesures.....	16
5.3 Lors de l'analyse des effets cumulés avec d'autres projets	16

1 Généralités

Selon l'article R.122-5.-II du Code de l'Environnement, relatif aux études d'impact, le dossier doit prévoir :

« Une description des méthodes de prévision ou des éléments probants utilisés pour identifier et évaluer les incidences notables sur l'environnement. »

Ce chapitre a pour objet d'analyser les méthodes utilisées pour évaluer et établir les effets du projet sur l'environnement, mais également de faire état des difficultés méthodologiques ou pratiques rencontrées.

La méthodologie utilisée pour identifier les effets du projet a consisté dans un premier temps à dresser l'état initial de la zone d'étude afin d'identifier les secteurs et les domaines sensibles.

Suite à cet inventaire, pour chaque thématique, les effets du projet sur l'environnement ont ensuite été évalués dans le périmètre concerné avec, le cas échéant, la prescription de mesures d'évitement, de réduction ou de compensation.

La méthode appliquée comprend notamment :

- une recherche bibliographique ;
- un recueil de données effectué auprès des organismes compétents dans les divers domaines ;
- une étude sur le terrain ;
- une expertise technique apportée par les membres du groupe de travail constitué avec des membres du groupement IP13 et du Sycotm.

2 Le recueil des données environnementales

2.1 Rappel sur le choix des périmètres d'analyse

Comme indiqué au chapitre 1 de la partie V « état initial » du présent document, conformément à la réglementation relative aux études d'impacts, l'aire d'étude est la zone géographique susceptible d'être impactée par le projet, de manière à intégrer l'ensemble des effets directs ou indirects de celui-ci sur l'environnement. L'étude d'impact a été élaborée en adéquation avec le rayon d'affichage défini pour l'enquête publique, ce périmètre d'étude est de 3 km autour du projet. Toutefois, selon les dimensions des thématiques abordées, l'aire d'étude a parfois été modulée. Elle est donc variable et plus ou moins étendue. En effet, pour certaines thématiques de l'étude d'impact, le « périmètre d'étude » de 3 km autour du site est zoomé sur le site du projet et son voisinage proche ou sur la commune d'Ivry-sur-Seine. Cette zone d'étude zoomée est appelée le « périmètre d'étude rapproché ». À l'inverse, d'autres thématiques demandent une vision globale du territoire à l'échelle de la région ou du département.

La délimitation de la zone d'étude des études complémentaires est précisée et justifiée au dans les rapports d'études complémentaires joint en annexe de l'étude d'impact.

Un complément de justification est apporté au paragraphe 4.1 de cette présente partie.

2.2 Analyse de l'état initial

L'analyse de l'état initial est une étape fondamentale du processus d'étude d'impact. Elle a permis de mettre en évidence les caractéristiques du site et d'estimer la sensibilité générale de son environnement. C'est l'assise qui permet la définition d'objectifs environnementaux afin que l'étude d'impact joue pleinement son rôle d'aide à la conception de projet.

L'état initial a été développé de manière importante, afin de permettre de suivre et d'alimenter les différentes étapes du projet. L'état initial est élaboré à partir d'éléments bibliographiques, de banque de données disponibles sur Internet, de renseignements fournis par les acteurs locaux de l'environnement et d'observations de terrain. Ceux-ci sont listés ci-après pour les différentes thématiques.

■ Climat :

Les données proviennent de Météo France.

■ Géologie et hydrogéologie :

Les données géologiques et hydrogéologiques reposent sur les informations fournies par le site internet du BRGM (Infoterre), des études de sols et de pollutions de sols réalisées sur le site et aux alentours (SEFI-INTRAFOR, rapport de base) ainsi que de la synthèse hydrogéologique du terrain et étude de l'effet barrage réalisée par EICM/Fugro dans le cadre de l'APD de l'UVE, et enfin du rapport de modélisation hydrogéologique réalisée par SAFEGE.

Étude d'Impact - Partie XII : Présentation des méthodes utilisées et des difficultés éventuelles rencontrées

■ Hydrologie :

Les données concernant l'hydrologie reposent sur les informations des administrations suivantes : DRIEE Ile de France, Agence de l'eau Seine Normandie et les sites internet Gest'eau et eaufrance (Banque Hydro). Un rapport de synthèse du bureau d'étude SEMOFI du suivi des limnigraphes et le rapport de modélisation hydraulique réalisé par SAFEGE ont également été consultés.

■ Milieu naturel :

Les données relatives au milieu naturel reposent sur les informations de la DRIEE Ile de France, du PLU d'Ivry-sur-Seine, du Muséum National d'Histoire Naturelle, de l'étude faune flore réalisée par ALISEA, de l'Atelier Parisien d'Urbanisme (APUR) et de l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région Île-de-France (IAURIF).

■ Milieu humain et biens matériels :

- Les données relatives à l'occupation de sols et au contexte socio-économique sont issues du site internet de l'INSEE, du zonage Corine Land Cover, de l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région Île-de-France (IAURIF) ainsi que des données des PLU des communes concernées par le périmètre d'étude.
- Le recensement des établissements sensibles provient de l'étude ERS de l'INERIS.
- Les données liées aux voies de communication sont issues, du site internet Géoportail, du site de la ville d'Ivry-sur-Seine, des données transmises par Voies Navigables de France, de la SNCF, du site internet du Conseil Général du Val-de-Marne, de l'Atlas des transports publics d'Ile-de-France, de l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région Île-de-France (IAURIF), de la RATP, d'une étude réalisée par l'APUR et d'une étude réalisée par TRANSITEC.
- Les informations concernant le patrimoine culturel, historique et archéologique proviennent de l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région Île-de-France (IAURIF) et de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) Île-de-France.

■ Air :

Les données relatives à la qualité de l'air ont été fournies par Air Paris, par la cartographie odeur menée par SUEZ (expertise NOSE ®) et par une étude ERS (Évaluation des Risques Sanitaires) réalisée par l'INERIS.

■ Bruit et vibrations :

Les données relatives à l'environnement sonore proviennent de la Direction Départementale de l'Équipement du Val-de-Marne, de la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Équipement et de l'Aménagement d'Île-de-France, de l'association Bruitparif, des études acoustiques réalisées sur le site par Orféa, Apave et Accord Acoustique, et de l'étude d'impact acoustique et vibratoire réalisée sur le site par Soldata Acoustic.

Étude d'Impact - Partie XII : Présentation des méthodes utilisées et des difficultés éventuelles rencontrées

■ **Risques naturels et technologiques :**

Les données concernant les risques naturels ont été fournies par les sites internet prim.net, géorisques et Infoterre (BRGM) ainsi que par le PLU d'Ivry sur Seine et le Dossier d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM).

Une étude de pollution de sols a également été réalisée. Elle comprend des informations issues des bases de données BASIAS (BRGM) et BASOL (Ministère de l'écologie et du développement durable et de l'énergie) ainsi que du site internet relatif aux installations classées pour la protection de l'environnement (www.installationsclassées.gouv.fr).

3 Bibliographie

Ci-après sont listés les principaux sites internet et documents consultés dans le cadre de la présente étude d'impact (liste non exhaustive).

3.1 Sites internet consultés

- www.syctom-paris.fr
- <http://projet-ivryparis13.syctom.fr>
- <https://www.debatpublic.fr/projet-centre-valorisation-biologique-energetique-dechets-a-ivry-paris-xiii>
- www.sita.fr/actualites/centre-valorisation-dechets-divry-paris-xiii
- www.prim.net
- <https://www.geoportail.gouv.fr/>
- <http://www.ivry94.fr/>
- <http://www.developpement-durable.gouv.fr>
- <http://www.cgedd.developpement-durable.gouv.fr/>
- www.driea.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/
- <https://www.valdemarne.fr/>
- <https://www.iledefrance.fr>
- www.seine-amont.fr
- <http://www.val-de-marne.gouv.fr/>
- www.insee.fr
- <http://www.airparif.asso.fr>
- <http://www.hydro.eaufrance.fr/>
- www.smbvb.fr
- <http://infoterre.brgm.fr/>
- <http://www.eaufrance.fr/>
- <http://www.eau-seine-normandie.fr/>
- <http://www.inao.gouv.fr/>
- <https://www.google.fr/maps>
- <https://www.iau-idf.fr/>
- <http://www.tzen5.com>
- www.parisrivesgauche.com
- www.ivryconfluences.fr
- www.semapa.fr
- www.paris.fr
- www.stif.org

3.2 Documents réglementaires

- Directive Cadre sur l'Eau 2000/60 du 23 octobre 2000 ;
- Directive européenne (2008/50/CE) du 21 mai 2008 et sur directive n°2004/107/CE du 15 décembre 2004 sur la stratégie communautaire de surveillance de la qualité de l'air.
- SDAGE Seine Normandie ;
- PPRI de la Marne et de la Seine dans le Val-de-Marne ;
- PGRI Seine Normandie ;

Étude d'Impact - Partie XII : Présentation des méthodes utilisées et des difficultés éventuelles rencontrées

- PLU d'Ivry-sur-Seine, de Charenton-le-Pont et de Paris ;
- PPRT EFR France (ex DELEK France) ;
- Schéma Directeur de la Région Ile-de-France ;
- Schéma Régional du Climat de l'Air et de l'Énergie d'Ile-de-France ;
- Plan de Protection de l'Atmosphère d'Ile-de-France ;
- Plan Climat Énergie Territoire du Val-de-Marne ;
- Schéma Régional de Raccordement au réseau des Énergies Renouvelable ;
- Schéma décennal de développement du réseau ;
- Programmation Pluriannuelle de l'Énergie ;
- PREDMA ;
- PREDD ;
- PREDEC ;
- Programme national de prévention des déchets 2014-2020 ;
- Plan national de gestion des matières et déchets radioactifs ;
- Schéma Régional de Cohérence Écologique d'Ile-de-France ;
- Orientations nationales pour la préservation et la remise en bon état des continuités écologiques ;
- Plan de prévention du bruit dans l'environnement des infrastructures routières de l'état et des infrastructures ferroviaires de la RATP dans le département du Val-de-Marne ;
- Plan de Déplacements Urbains d'Ile-de-France ;
- Arrêtés préfectoraux de l'usine d'incinération d'ordures ménagères (UIOM).

3.3 Ouvrages et études

3.3.1 Études de définition de l'UIOM

- Documents d'informations du public de l'UIOM d'Ivry– bilan annuel 2012, 2013, 2014 et 2015, Sycotm.

3.3.2 Études de définition du projet

- Synthèse de l'offre, conception, construction et exploitation d'un centre de valorisation organique et énergétique à Ivry-Paris XIII, Groupement IPXIII, Octobre 2013 ;
- Dossier de présentation du projet de transformation du centre Ivry-Paris 13 dans le cadre des dispositions de l'article L.121-9 du Code de l'urbanisme relatif à la qualification de projet d'intérêt général (PIG), Sycotm, 17 décembre 2015 ;
- Charte de qualité environnementale du centre de traitement des déchets ménagers à Ivry-Paris XIII
- Charte environnementale d'Ivry Paris XIII, 2011, Sycotm ;
- Mémoire technique de l'offre du groupement IP13 (études au stade APS) pour le projet UVOE, octobre 2013 ;
- Études de l'APD du projet UVE, décembre 2016, groupement IP13.

3.3.3 Études de caractérisation de l'environnement

- Guide national sur l'étude d'impact : l'étude d'impact - Ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement, BCEOM, 2002

Étude d'Impact - Partie XII : Présentation des méthodes utilisées et des difficultés éventuelles rencontrées

- Population, logement, emploi dans la métropole du Grand Paris, Atelier Parisien d'Urbanisme (APUR), 2015 ;
 - Dossiers départementaux sur les risques majeurs du Val-de-Marne (juin 2014) et de Paris (janvier 2009) ;
 - État acoustique initial du projet IVRY PARIS XIII, SOLDATA ACOUSTIC, octobre 2013 ;
 - Étude d'impact de la ZAC Porte de Vincennes, ville de Paris, septembre 2013 ;
 - Étude d'impact de l'opération Ivry-Confluence, Territoires Sites & Cités – Orféa Acoustique – SETU, juin 2010 ;
 - Étude d'impact du TZEN 5, Paris Habitat, 2014-2015 ;
 - Étude d'impact du T9, STIF, 2013
 - Étude d'impact ZAC Seine Gare Vitry, Établissement public d'aménagement Orly Rungis Seine Amont, mars, 2015.
 - Étude d'impact de la ZAC Paris Rive Gauche, SEMAPA, janvier 2010 ;
 - Étude d'impact du projet d'aménagement de la Caserne de Reuilly (34 rue Chaligny, 20-20 bis rue de Reuilly et 63-75 boulevard Diderot) Paris 12^{ème}, Paris Habitat, 2014 ;
 - Étude d'impact de la ZAC Gargarine Truillot, Burgeap EPA ORSA, décembre 2014 ;
 - Étude d'impact de ZAC Paul Bourget, SEMAPA, décembre 2012 ;
 - Étude d'impact de la création de ZAC Bercy-Charenton, ville de Paris, 2016.
 - Etude d'impact du projet de prolongement sud de la ligne 14, société du Grand Paris (SGP), 2015
 - Etude d'impact du dossier de demande de permis exclusif de recherche et d'ouverture de travaux d'un gîte géothermique dans le cadre de la construction des nouveaux locaux de l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 12^e, EPAURIF, 2016 ;
 - Résumé non technique et avis de l'AE de l'étude d'impact du dossier de demande d'autorisation d'exploiter pour la régularisation administrative des installations de production, information et communication du site « Montsouris » à PARIS (13^{ème} arrondissement) de France Telecom/Orange, ORANGE, 2016.
-
- Étude faune-flore de la conception, construction et exploitation du centre de valorisation organique et énergétique à Ivry-Paris XIII, ALISEA, 2017 ;
 - Étude d'impact des flux routiers du projet UVE, TRANSITEC, 2017 ;
 - Modélisation hydraulique - Étude d'impact du projet de centre de valorisation organique et énergétique d'Ivry-Paris 13, SAFEGER, 2017 ;
 - Synthèse hydrogéologique du terrain et étude de l'effet barrage réalisée par EICM/Fugro dans le cadre de l'APD de l'UVE, 2016 ;
 - Modélisation hydrogéologique - Étude d'impact du projet de centre de valorisation organique et énergétique d'Ivry-Paris 13, SAFEGER, 2017 ;
 - Modélisation de la dispersion des odeurs de l'unité de valorisation énergétique d'Ivry-Paris XIII pour les années météorologiques 2013 à 2015, INERIS, 2017 ;
 - Cartographie des odeurs de l'Incinérateur IP 13 (75), NOSE, 2017 ;
 - Évaluation des risques sanitaires pour le projet de transformation du centre de valorisation des déchets Ivry-Paris XIII, INERIS, 2017.
 - Etude d'impact acoustique et vibratoire de l'UVE IVRY PARIS XIII en phase d'exploitation, SOLDATA ACOUSTIC, 2017.
 - Rapport de base en application de la directive IED, Centre de valorisation énergétique du Sycotom à Ivry-sur-Seine(94), BG Ingénieurs Conseils, 2017.

Conception, construction et exploitation du centre de valorisation énergétique à Ivry-Paris XIII
Étude d'Impact - Partie XII : Présentation des méthodes utilisées et des difficultés éventuelles rencontrées

- Bilan carbone prévisionnel de l'UVE, BG Ingénieurs Conseils, 2016.

4 Analyse des méthodes pour évaluer les effets du projet

4.1 Choix des périmètres d'étude pour l'évaluation des effets

Lorsque la thématique permet une approche quantitative pour la mesure des effets, le périmètre est choisi de manière à respecter la réglementation en vigueur, par exemple pour le milieu acoustique.

Lorsque l'appréciation des effets repose d'avantage sur une étude qualitative, notamment pour les domaines relatifs au contexte social ou paysager, le périmètre a été choisi de par le retour d'expérience des rédacteurs de la présente étude d'impact.

À chaque fois que cela s'est avéré nécessaire, l'approche a été faite à différentes échelles du territoire (cf. § 1 de la partie V):

- le contexte régional, afin de situer le secteur dans un bassin de population, d'activités... plus large ;
- le contexte communal ;
- l'échelle du site.

Enfin, pour rappel, le choix du périmètre d'étude des études complémentaires est présenté et justifié dans ces dernières. Ces études sont jointes en annexe de la présente étude d'impact.

4.2 Méthode d'analyse concernant les effets/impacts

La description technique détaillée du projet et la connaissance optimale de l'état initial de l'environnement sur le site et ses abords constituent le préalable indispensable à l'évaluation des impacts générés par le site.

La démarche et le raisonnement consistant à estimer les impacts attendus sont caractérisés par :

- la connaissance de la zone d'étude, acquise lors de la rédaction de l'état initial ;
- une démarche inductive qui part des faits, observations et mesures, critique ses résultats et tient compte de l'expérience ;
- un souci d'objectivité pour les prévisions, tout en laissant une part de subjectivité aux appréciations évaluées non quantifiables ;
- un retour d'expérience sur les projets d'installations de traitement des déchets et d'incinération (démantèlement et construction).

L'étude des effets repose à la fois sur une étude qualitative et/ou quantitative des thèmes et sur des prévisions de l'évolution de l'environnement.

Les méthodes descriptives actuelles sont complètes et permettent une analyse des différents thèmes abordés. L'approche qualitative peut être complétée par une approche quantitative notamment dans les domaines physiques et socio-économiques. Les thèmes tels que l'environnement paysager sont plus subjectifs et plus difficilement quantifiables.

L'analyse des effets a été réalisée en différenciant les différentes phases du projet :

Conception, construction et exploitation du centre de valorisation énergétique à Ivry-Paris XIII
Étude d'Impact - Partie XII : Présentation des méthodes utilisées et des difficultés éventuelles rencontrées

- en phase de chantier de construction de l'UVE ;
- en phase d'exploitation de l'UVE ;
- en phase de chantier de déconstruction de l'UIOM.

Ce choix de méthodologie a été pris car il permet :

- d'appréhender les effets des phases « chantier », importantes à analyser car elles concentrent l'essentiel des effets temporaires et peuvent être à l'origine d'effets spécifiques qui n'apparaissent pas en cours d'exploitation ;
- de traiter de manière distincte les effets des chantiers UVE et UIOM, pour l'un chantier de construction, pour l'autre de démolition, pouvant de ce fait présenter des différences majeures dans leurs effets sur l'environnement.
- d'adopter une approche chronologique afin de pouvoir appréhender les effets cumulés dus à l'existence en parallèle de phases chantier et exploitation.

Par ailleurs, plusieurs thèmes ont nécessité des études particulières : le milieu naturel (étude faune-flore), le bruit et les vibrations (étude acoustique et vibratoire), les voies de communication (étude trafic), l'environnement olfactif (étude odeur), la qualité de l'air (étude ERS), le domaine de l'eau (modélisation hydrogéologique et hydraulique) et la pollution des sols (rapport de base). La méthodologie employée pour déterminer les effets du projet est présentée dans chacune de ces études qui sont jointes en annexe du présent dossier (cf. référence des paragraphes dans le tableau ci-après).

Tableau 1 : références des chapitres présentant les méthodes utilisées dans les études complémentaires annexées à l'étude d'impact

Nom du document	pages	Références des paragraphes
Etude faune-flore de la conception, construction et exploitation du centre de valorisation énergétique à Ivry-Paris XIII, ALISEA, 2017	9 à 10	1.2
	32 à 35	4.2 et 4.3
	43 à 44	4.4.1 et 4.4.2
	46	4.5.1 et 4.5.2
	47	4.6.1 et 4.6.2
	49	4.7.1 et 4.7.2
	50 à 51	4.8.1 et 4.8.2
	54	4.9.1 et 4.9.2
	55	4.10.1 et 4.10.2
	56	4.11.1 et 4.11.2
65	7.1	
Etude d'impact des flux routiers du projet UVE, TRANSITEC, 2017	7 à 8	1

Conception, construction et exploitation du centre de valorisation énergétique à Ivry-Paris XIII
Étude d'Impact - Partie XII : Présentation des méthodes utilisées et des difficultés éventuelles rencontrées

Nom du document	pages	Références des paragraphes
Modélisation hydraulique - Étude d'impact du projet de centre de valorisation énergétique d'Ivry-Paris 13, SAFEGE, 2017	16 25 à 33	3.1 4.2
Modélisation hydrogéologique - Etude d'impact du projet de centre de valorisation énergétique d'Ivry-Paris 13, SAFEGE, 2017	19 à 22	3.1, 3.2, 3.3
Modélisation de la dispersion des odeurs de l'unité de valorisation énergétique d'Ivry-Paris XIII pour les années météorologiques 2013 à 2015, INERIS, 2017	6 à 7 7 à 14	3 4
Cartographie des odeurs – Etat zéro de l'étude d'impact de l'UVE, NOSE, 2017	8 à 12	2
Evaluation des risques sanitaires pour le projet de transformation du centre de valorisation des déchets Ivry-Paris XIII, INERIS, 2017	17 et 18 44 69 à 70 86 à 87 Annexe 3 Annexe 6	1.2 et 1.3 4.4.1 6.1.1 et 6.1.2 8.1 115 à 117 133 à 135
Etude d'impact acoustique et vibratoire de l'UVE IVRY PARIS XIII, SOLDATA ACOUSTIC, 2017	2 8 16 à 18	1.1 3.1 et 3.2 4.1 et 4.2
Rapport de base en application de la directive IED, Centre de valorisation énergétique du Syctom à Ivry-sur-Seine(94), BG Ingénieurs Conseils, 2017	7 à 9	1
Bilan Carbone prévisionnel, Centre de valorisation énergétique du Syctom à Ivry-sur-Seine(94), BG Ingénieurs Conseils, 2017	4 à 14	1 à 3

4.3 Méthode d'analyse concernant les effets cumulés

Une démarche spécifique est à suivre pour établir une liste exhaustive des projets à considérer. La méthodologie suivie s'appuie sur 6 axes principaux avec :

- La définition du périmètre de référence :

Le choix du territoire dépend de l'aire d'influence du projet. Vis-à-vis du projet d'UVE, un territoire relativement étendu est à considérer. Aussi, dans le cas présent, les projets considérés portent sur un rayon de 3km autour de l'installation.

Étude d'Impact - Partie XII : Présentation des méthodes utilisées et des difficultés éventuelles rencontrées

- L'identification de tous les projets situés dans ce périmètre :

Les projets sont répertoriés sur la base des avis rendus par les services de l'État : DRIEE et CGEDD principalement. Une liste exhaustive est tout d'abord établie afin de recenser tous les projets potentiellement à considérer.

- Le choix des projets à analyser :

Il s'agit, à ce stade, d'éliminer les projets abandonnés ou terminés et de garder les projets en cours de réalisation.

- Connaître les effets des projets étudiés :

Cette étape consiste à analyser les études d'impacts des différents projets ainsi que les avis rendus par l'autorité environnementale afin de déterminer leurs effets sur l'environnement. Elle permet également de considérer le calendrier prévisionnel des travaux des projets analysés, important pour évaluer l'accumulation temporelle des effets.

- L'évaluation des effets cumulés :

Au final, l'évaluation consiste à évaluer les effets supposés des projets vis-à-vis du projet UVE. Des mesures d'atténuation, en cas d'effets négatifs, pourraient être le cas échéant définies.

5 Difficultés rencontrées

5.1 Lors de l'analyse de l'état initial

La difficulté majeure de cette phase a été la collecte des informations. Le fait que le périmètre d'étude soit situé à cheval sur deux départements, Paris et le Val-de-Marne, a accentué cette difficulté.

Néanmoins, grâce à la diversité des organismes contactés et à l'abondance de bases de données disponibles sur internet, cet obstacle a pu être surmonté.

Aucune autre difficulté n'a été rencontrée dans le cadre du recueil de données ou dans leur interprétation.

5.2 Lors de l'analyse des effets et mesures

La principale difficulté rencontrée par SAFEGE au cours de cette étude réside dans la complexité du projet, à la fois par la technicité des procédés industriels des installations, mais également par le phasage du projet lui-même. L'existence en parallèle de phases chantier et exploitation, telles que décrites ci-dessous, a rendu l'analyse des effets difficile :

- exploitation de l'UIOM et chantier de construction de l'UVE,
- chantier de démolition de l'UIOM et exploitation UVE.

Il a fallu à la fois scinder le chantier et l'exploitation pour ne pas passer à côté de certains effets spécifiques à l'une ou l'autre de ces phases et avoir une vision d'ensemble plus globale, permettant de prendre en considération les effets pouvant se cumuler entre les phases.

Par ailleurs, les autres difficultés rencontrées lors de l'étude d'impact sont :

- de pouvoir quantifier chaque impact thématique (dans tous les domaines) ;
- de pouvoir pondérer l'importance des différents thèmes les uns par rapport aux autres ;
- de faire des hypothèses sur l'évolution de l'environnement.

La difficulté de quantifier chaque impact fut particulièrement compliquée dans le paragraphe dédié aux effets du programme UVOE. En effet, ces derniers ont été présentés en l'état des connaissances actuelles du projet global, essentiellement de manière qualitative.

Lors de la réalisation future de l'UVO et du LTA, une demande d'autorisation sera déposée et sera accompagnée d'une étude d'impact. Celle-ci permettra une analyse détaillée des impacts de la construction et de l'exploitation de l'UVOE sur l'environnement. Les études complémentaires nécessaires seront alors réalisées.

5.3 Lors de l'analyse des effets cumulés avec d'autres projets

Le nombre important de projet dans le secteur complexifie l'analyse des effets cumulés. Il est parfois difficile d'évaluer le résultat de l'addition d'effets positifs, entraînés par certains projets, et d'effets négatifs entraînés par d'autres, au sein d'une même thématique. Afin de surmonter cette difficulté les scénarios les plus majorants en terme d'impact sur l'environnement ont été retenus.

Étude d'Impact - Partie XII : Présentation des méthodes utilisées et des difficultés éventuelles rencontrées

En outre, certaines opérations d'aménagements étudiées sont des projets de création ou de réalisation de ZAC. Ainsi, au stade du dossier de création ou de réalisation de ZAC toutes les précisions des différents programmes d'aménagement ne sont pas nécessairement connues.

Enfin, lors de l'analyse des effets cumulés, il a fallu prendre en considération les échelles temporelles de la réalisation des différents projets, exercice complexe puisque se conjuguant aux au phasage du projet UVE qui conjugue phase chantier et phase exploitation en même temps.